

**République FRANÇAISE**  
**Département de la SOMME**



**VILLE DE NESLE**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au cortège qui se rendra au cimetière puis au monument aux morts le :

**Lundi 8 mai 2023**

**78<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire des Alliés du 8 mai 1945**

**Le rendez-vous est fixé sur le parvis de l'Hôtel-de-ville à 11 heures**

⇒ Place du général Leclerc, rue Gambetta, rue de la Vierge, rue du Faubourg Saint-Marcoult, arrivée au cimetière :

- *Dépôt d'une gerbe au pied de la plaque des soldats tués au cours des guerres de 1914 et 1940*

Les autorités se déplacent vers le monument Britannique

- *Dépôt d'une gerbe au pied du monument Britannique*
- *Fleurissement des tombes des soldats Français et Britanniques par les enfants des écoles*
- *Sonnerie aux morts*
- *Minute de silence*
- *« God save the King » par l'Harmonie*

Les autorités reviennent vers la plaque des soldats tués lors des 2 guerres

- *Sonnerie aux morts*
- *Minute de silence*
- *La « Marseillaise » par l'Harmonie*

⇒ Rue du Faubourg Saint-Marcoult, rue de la Vierge, rue Félix Corroyer, place René Vergelot, arrivée au monument aux morts :

- *Dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts*
- *Appel aux morts*
- *Sonnerie aux morts*
- *Minute de silence*
- *« Marseillaise » par l'Harmonie*

⇒ Place René Vergelot, rue de la Monnaie, place du général Leclerc, arrivée sur le parvis de l'hôtel-de-ville :

- *Allocution de Monsieur le Maire*
- *« Marseillaise » puis « Chant des Partisans » par l'Harmonie et les enfants des écoles*

À l'issue de la cérémonie, nous nous rendrons au Foyer Rural où aura lieu une distribution de brioches aux enfants et où sera servi un vin d'honneur offert par la municipalité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma très respectueuse considération.

**Le Maire,**  
**Conseiller départemental,**

**Frédéric DEMULE**